



stationnement impasse non privative

Par **ane**, le **03/07/2023** à **09:44**

bonjourrrnj'habite une impasse non privative, sans interdiction de stationnement. les vehicules se garent a cheval sur la rue et sur le trottoir. il existe devant chez moi entre 2 piquets un emplacement sans marquage pour 2 voitures . un voisin y gare ses 2 voitures ce qui est légal mais lorsqu'il en enlève une il place la 2ème au milieu se reservant la place pour quand il retournera. cela dure depuis plus d'un an!!!!rrnj'ai contacté la mairie service voirie et envoyé un courrier en aout dernier ... après m'avoir dit .."si c'était moi je lui creverais les pneus..." j'ai eu droit a des promesses mais rien n'a été faitrrnce voisin a t il le droit d'agir ainsi? sinon comment faire cesser cette utilisation abusive du domaine public?